

MPA 22

Le projet est financé par la région Grand Est et le FEDER

La Région Grand Est a pour objectif « *de devenir l'un des leaders européens de la bioéconomie et LE territoire de référence en matière de production et de transformation de la biomasse¹* » et met en œuvre dans ce but :

- le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de la Région Grand Est,
- la stratégie régionale en faveur de la bioéconomie,
- le Schéma Régional de la Biomasse (SRB) Grand Est,
- la politique régionale de soutien aux CRT/CDT.

Pour ce faire, la région Grand Est peut notamment s'appuyer sur les actions réalisées dans le cadre du programme MPA² 2017-2019 qui a permis l'émergence et la réalisation de projets anticipant les priorités déclinées dans la feuille de route du plan régional 2019-2022 pour la bioéconomie, en particulier « **Une agriculture durable pour produire mieux et plus** », soit :

- *trouver des solutions, économiquement viables alternatives à l'emploi de certains intrants (fertilisants, produits phytosanitaires, stimulants...) et,*
- *évoluer vers des pratiques vertueuses pour l'environnement et le climat pour mieux répondre aux attentes des consommateurs et,*
- *privilégier une alimentation saine, sûre et durable.*
- *le développement de bio-intrants et l'accompagnement vers une agriculture de précision.*

Ainsi, la poursuite de ces travaux avec le programme MPA²² s'intègre parfaitement dans cette feuille de route pour la bioéconomie, notamment par l'implication des CRT/CDT qui font partie des acteurs de la Recherche & Développement / Innovation (RDI), représentant le premier levier de développement de la bioéconomie¹.

Le programme MPA²², répond ainsi à plusieurs enjeux :

- 1- Renforcer l'économie circulaire insérée dans une logique territoriale et contribuer à la gestion multi-acteurs (agriculteurs-IAA-collectivités) pour la valorisation des matières organiques.

¹ La Bioéconomie en Grand Est : État des lieux & Stratégie, octobre 2019.

- 2- Développer les pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement tout en maintenant des rendements de production satisfaisants notamment en fournissant à l'agriculture des intrants obtenus à partir de biomasses (en substitution aux produits minéraux très consommateurs d'énergie).
- 3- La production de denrées alimentaires de qualité tant du point de vue sanitaire que nutritionnel, tout en conservant leur qualité gustative.

RITTMO souhaite ressourcer ses compétences en collaboration avec Aérial et AGRIA Grand Est et développer des approches Amont-Aval (poursuite du programme MPA2 de 2017-2019) et Aval-Amont pour boucler la boucle et valoriser les coproduits des industries de transformation alimentaires pour développer de nouveaux intrants pour les productions végétales.

A cette fin, RITTMO propose de ressourcer ses compétences au cours des trois années suivantes sur les actions suivantes :

- Ressourcement amont-aval sur la qualité gustative et/ou nutritionnelle des produits alimentaires (poursuite de SolChou, ...)
- Développement d'une nouvelle problématique Amont-Aval sur les bioplastiques pour répondre aux besoins émergents sur les impacts sur les fruits et légumes
- Etude de solutions biologiques pour réduire les impacts des herbicides sur les sols
- Montage de projets collaboratifs en lien avec les CRT du Grand Est sur les sujets inhérents à la thématique de MPA²²
- Contribution aux réseaux et Réseaux Mixtes Technologiques de l'ACTIA sur les thématiques en lien avec MPA²²
- Participation à l'étude de gisements de coproduits agro-industriels et biodéchets en Région Grand Est
- Adaptation itérative du programme MPA²² en lien avec les besoins identifiés sur le territoire

Mots clés : Bioéconomie ; Biomasse ; produits minéraux ; économie circulaire ; énergie ; *

Je souhaite un accompagnement sur un sujet similaire



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen de Développement Régional

